

Mairie de Thonon-les-Bains
Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 18 décembre 2023

mis en ligne le 22/12/2023

CM20231218-57

TRAVAUX

Travaux de réhabilitation et d'extension de l'Ancien Casino - Lots 5 et 11 - Autorisation de signer les marchés de travaux

Monsieur FAVRAT, Maire Adjoint en charge des travaux, des propriétés communales et des aménagements urbains, expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la délibération du Conseil Municipal du 19 juin 2023 autorisant Monsieur le Maire à signer le marché de travaux de désamiantage et l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre,

VU la délibération du Conseil Municipal du 23 octobre 2023 autorisant Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux des lots 2 à 12, lots 5 et 11 exceptés,

VU l'avis de la Commission d'appel d'offres du 13 décembre 2023,

La Commune a engagé le projet de réhabiliter l'ancien Casino de Thonon-les-Bains, élément patrimonial majeur de l'époque thermale, afin de lui redonner une nouvelle vocation.

Cette réhabilitation nécessite des travaux pour lesquels plusieurs consultations d'entreprises ont été effectuées.

La première concernait les travaux de désamiantage (lot n°1) qui a fait l'objet d'un marché conclu par anticipation et que le Maire a été autorisé à signer par délibération du Conseil Municipal du 19 juin 2023 pour un montant de 53 803,50 euros hors taxes.

Une seconde consultation a ensuite été lancée pour attribuer les autres marchés de travaux (lots 2 à 12).

Par délibération en date du 23 octobre 2023, Monsieur le Maire a été autorisé à signer les marchés pour un montant total de 3 971 513,45 euros hors taxes, hors lots 5 (serrurerie) et 11 (électricité) qui ont fait l'objet d'une relance en deux consultations séparées.

À l'issue des consultations visant à attribuer les lots 5 et 11, la Commission d'appel d'offres, réunie le 13 décembre 2023, a donné un avis favorable à l'attribution des marchés suivants :

| Désignation du lot | Attributaire | Montant |
|----------------------|----------------|-----------------|
| Lot 5 : Serrurerie | SINFAL | 284 015,10 € HT |
| Lot 11 : Electricité | SPIE INDUSTRIE | 399 139,58 € HT |

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE



VILLE DE THONON-LES-BAINS

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de THONON-LES-BAINS

Séance du 18 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement le sept et le douze décembre deux mille vingt-trois, s'est réuni à l'Espace de conférences de l'Excelsior sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Maire de la Ville.

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :

M. Christophe ARMINJON, M. Jean-Claude TERRIER, Mme Katia BACON, M. Gérard BASTIAN, Mme Nicole JAILLET, M. Jean-Pierre FAVRAT, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean DORCIER, Mme Cassandra WAINHOUSE, M. Jean-Marc BRECHOTTE, Mme Véronique VULLIEZ, M. Philippe LAHOTTE, Mme Carine DE LA IGLESIA, M. Michel ELLENA, Mme Deborah VERDIER, M. Patrick TISSUT, Mme Sylvie COVAC, M. Joël ANNE, Mme Catherine PERRIN, Mme Johanna LEROY, M. Osman ATES, M. Richard BAUD, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Thomas BARNET, Mme Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE, M. Franck DALIBARD, M. Arnaud BERAST, M. Jean-Louis ESCOFFIER, Mme Astrid BAUD-ROCHE.

Absents excusés :

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

| NOMS DES MANDANTS | A | NOMS DES MANDATAIRES |
|-------------------------|---|---------------------------|
| Mme Brigitte MOULIN | à | Mme Isabelle PLACE-MARCOZ |
| M. René GARCIN | à | M. Philippe LAHOTTE |
| Mme Emmanuelle VUATTOUX | à | Mme Nicole JAILLET |
| M. Mustafa GOKTEKIN | à | Mme Carine DE LA IGLESIA |
| M. Serge DELSANTE | à | Mme Sylvie COVAC |
| Mme Laurence BOURGEOIS | à | Mme Katia BACON |
| M. Mickaël MAQUAIRE | à | M. Gérard BASTIAN |
| M. Marc-Antoine GRANDO | à | M. Jean-Baptiste BAUD |
| M. Quentin DUVOCELLE | à | M. Franck DALIBARD |

Le Conseil Municipal a désigné secrétaire de séance Monsieur Jean DORCIER.

La liste des délibérations examinée par le Conseil Municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

Ce faisant, le bilan prévisionnel de l'opération est désormais établi comme suit :

| | |
|---|-----------------------|
| *Frais de maîtrise d'ouvrage dont : | 52 220,66 € |
| <i>Diagnostics amiante et plomb</i> | 4 870,00 € |
| <i>Relevé géomètre</i> | 8 900,00 € |
| <i>Etudes géotechniques</i> | 12 365,00 € |
| <i>Frais d'huissier (constat des environnants)</i> | 707,66 € |
| <i>Frais du coordonnateur Sécurité Santé</i> | 4 940,00 € |
| <i>Frais du contrôleur technique</i> | 16 028,00 € |
| <i>Annonces légales (maîtrise d'œuvre et travaux)</i> | 4 410,00 € |
| *Honoraires du maître d'œuvre, dont : | 553 193,65 € |
| <i>Montant du marché initial (cf. délibération du 21/11/2022)</i> | 408 011,59 € |
| <i>Avenant n°1 (cf. délibération du 19/06/2023)</i> | 131 053,41 € |
| <i>Révision des prix du marché de maîtrise d'œuvre au 07/12/2023</i> | 14 128,65 € |
| *Travaux, dont : | 4 708 471,63 € |
| <i>Marché de désamiantage (cf. délibération du 19/06/2023)</i> | 53 803,50 € |
| <i>Marchés de travaux des lots 2 à 12 sauf 5 et 11 (cf. délibération du 23/10/2023)</i> | 3 971 513,45 € |
| <i>Marchés de travaux des lots 5 et 11 (objet de la présente délibération)</i> | 683 154,68 € |
| *Mobilier | 200 000,00 € |
| * Divers et imprévus (5% du montant des travaux et de la maîtrise d'œuvre, diminués des avenants et des révisions déjà payées) | 110 642,10 € |
| Total HT : | 5 624 528,04 € |
| TVA 20 % | 1 124 905,61 € |
| Total TTC | 6 749 433,65 € |

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal :

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux (lots 5 et 11).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, par 37 pour et 2 contre (Madame BAUD-ROCHE, Monsieur ESCOFFIER), la proposition présentée.

Les signatures des Conseillers Municipaux figurent dans le registre, au feuillet de clôture de séance.

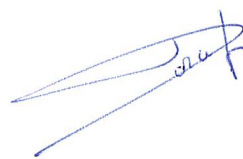
Le Maire,



A large, stylized signature in blue ink, written over a circular official stamp of the Mayor of Thonon-les-Bains. The stamp contains the text 'MAIRIE DE THONON-LES-BAINS' and 'Haute-Savoie'.

Christophe ARMINJON

Le secrétaire de séance,



A signature in blue ink, consisting of several fluid, connected strokes.

Jean DORCIER